

LES PENSIONS SONT-ELLES RÉELLEMENT AUSSI GÉNÉREUSES AU LUXEMBOURG ?

« Le système est-il vraiment trop généreux sachant que le passage à la retraite est déjà synonyme d'une perte de revenu de 49% en moyenne ? »

Le taux de remplacement est souvent mis en avant comme un indicateur clé pour apprécier la générosité d'un système de pension. En théorie, un taux élevé est synonyme de sécurité financière pour les retraités et d'un maintien du niveau de vie après la fin de la vie active. Cependant, cet indicateur mérite d'être analysé avec prudence, car il peut être présenté de manière trompeuse.

Des chiffres circulent fréquemment, affichant des taux de remplacement atteignant 80%, voire 100% ou plus pour le Luxembourg. Ces données, impressionnantes en apparence, laissent entendre que les pensions des retraités sont très généreuses et que la perte de revenu liée au départ en retraite est limitée, voire nulle. Or, cette vision magnifiée ne correspond pas à la réalité expérimentée par la majeure partie des salariés.

En effet, ces taux sont généralement calculés en prenant comme référence un revenu moyen perçu sur l'ensemble de la carrière. Or, **cette moyenne, calculée sur plus de 40 ans de carrière et ajustée pour neutraliser l'inflation sur une période aussi longue, constitue en réalité une abstraction qui s'éloigne de la situation concrète des assurés sur le point de quitter le marché de l'emploi.** De fait, les salariés, dans leur vécu quotidien, comparent naturellement leur pension à leur dernier salaire cotisable, et non à cette moyenne statistique. Car en fin de compte, le salaire le plus récent, est la référence la plus concrète et compréhensible pour eux, notamment parce qu'il reflète le niveau de vie auquel ils étaient habitués juste avant leur retraite.

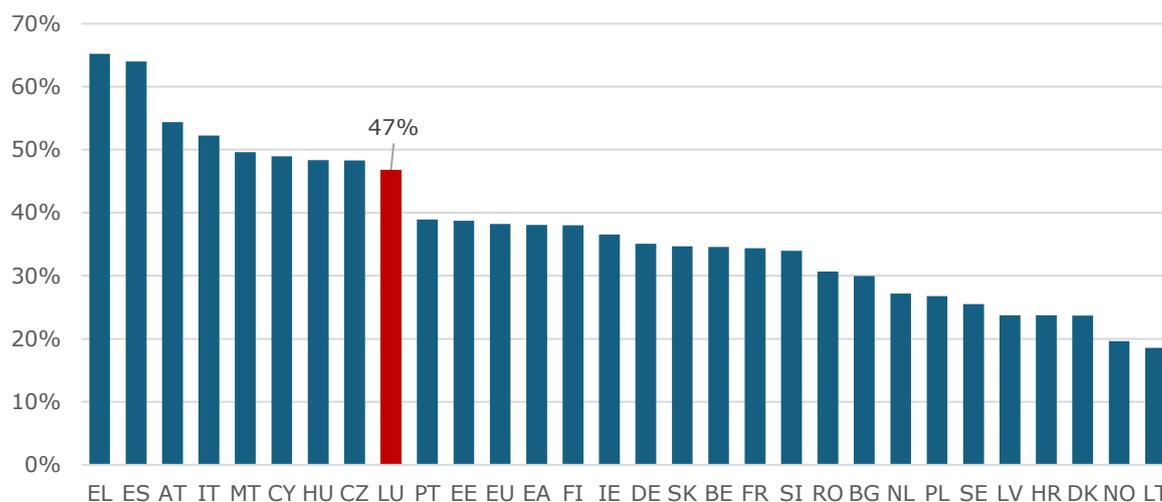
Or, si on compare le niveau des nouvelles pensions avec les derniers salaires perçus juste avant le départ à la retraite, il s'avère que ce fameux taux de remplacement est bien plus faible et, donc, que la perte de revenu lors du passage à la retraite est très substantielle pour la majorité des assurés !

En effet, selon les données disponibles, **la moyenne des pensions nouvellement attribuées ne correspond actuellement qu'à 51% des derniers salaires cotisables perçus par les assurés. En d'autres termes, le passage à la retraite est déjà synonyme d'une perte de revenu moyenne de quasiment 49% !**

Bien que cette perte soit, en partie, explicable par le fait qu'une grande partie des assurés n'aient qu'une carrière partielle au Luxembourg, il est observable que même parmi les résidents, qui ont généralement une carrière luxembourgeoise plus complète que les frontaliers, la perte reste substantielle. Pour ces derniers, la moyenne des pensions nouvellement attribuées ne correspond actuellement qu'à 56% de la moyenne de leur dernier salaire – signifiant que **le passage à la pension correspond à une perte de revenu d'environ 44% pour les résidents** (hors fonction publique luxembourgeoise ou scène extraterritoriale).

Du fait d'une baisse actée des futures retraites par la réforme des pensions de 2012, il est estimé que, à l'avenir, les pensions nouvellement attribuées ne devraient plus correspondre qu'à moins de 50% des derniers salaires. Avec ce taux, le Luxembourg ne ferait en aucun cas figure d'exception à l'échelle de l'Europe, où il ne fait pas bon être retraité dans des pays en queue de peloton !

Taux de remplacement moyen au départ à la retraite en 2070



Source : Ageing Report – 2024

En conclusion, **une remise en perspective du taux de remplacement, calculé en pourcentage de la seule mesure réellement tangible pour les salariés, à savoir leur dernier salaire, révèle un système bien moins généreux que ce que certains acteurs prétendent. Ces derniers, en exagérant la supposée générosité du système, cherchent souvent à justifier des coupes dans les pensions.**

Il est donc crucial d'adopter une lecture critique et nuancée de cet indicateur, tout en sensibilisant les futurs retraités à la perte significative de revenu qu'ils subiront lors de leur passage à la retraite. Une telle démarche est indispensable pour éclairer le débat public et éviter les conclusions hâtives ou erronées.